

<https://www.pressegauche.org/Des-retards-de-paiement-inacceptables-la-FIQ-et-la-FIQP-exigent-maintenant-des>



Des retards de paiement inacceptables : la FIQ et la FIQP exigent maintenant des intérêts et des excuses



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 5 novembre 2021

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 5 nov. 2021 - La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ et la FIQ | Secteur privé (FIQP) réagissent à l'immobilisme du ministre de la Santé et des Services sociaux Christian Dubé dans le contexte des retards de paiement des primes et montants forfaitaires prévus à la nouvelle convention collective. En effet, le ministère attribue les retards à une charge de travail pour tous les établissements et les services de traitement de la paie.

Les Fédérations rappellent que les dates étaient connues d'avance, et ce, depuis plusieurs mois. Le ministère et le ministre ont eu tout le temps nécessaire pour procéder aux ajustements ou prévoir des solutions alternatives. Les retards sont injustifiables dans le contexte.

« Devant l'inaction du ministre de la Santé à déployer tous les moyens pour régler les retards de paiement occasionnés par son service de paie et face à son insouciance à offrir toute forme de compensation à nos membres, nous nous voyons dans l'obligation d'exiger de la part du gouvernement des intérêts au taux légal pour chaque jour de retard. Nous demandons également des excuses formelles de sa part. Son immobilisme dans ce dossier préoccupant est un manque de respect flagrant pour l'ensemble des infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques, mais aussi pour toutes les travailleuses touchées. Tous les jours, nos membres respectent leur part du contrat de travail en prodiguant les soins et les services essentiels à la population. On ne peut pas tolérer qu'elles soient pénalisées en toute impunité. La moindre des choses est que le gouvernement respecte ses engagements. »

Nathalie Lévesque, présidente par intérim, Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec----FIQ

Sonia Mancier, présidente, FIQ | Secteur privé (FIQP)

La FIQ et la FIQP avaient d'ailleurs dénoncé plus tôt cette semaine les retards de paiement, en invitant le ministre Dubé à ne pas demeurer les bras croisés.